

L'an deux-mille vingt-six, le 13 mars, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence du maire - Robert PERROUSSET

NOMBRES DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Nombre de suffrages exprimés
6	4	6 Pour : 6 Contre : 0 Abstentions : 0

**Etaient présents :**

Mme BONA Magali, M. GIL Olivier, Mme MORENO Valérie, M. PERROUSSET Robert Henri

**Procuration(s) :**

M. REYMONDON Denis donne pouvoir à M. GIL Olivier

**Etai(en)t absent(s) :**

**Etai(en)t excusé(s) :**

M. CHANEL Laurent dit Jean-Laurent, M. REYMONDON Denis

Date de la convocation
26 février 2026

Date d'affichage
26 février 2026

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le

A(Ont) été nommé(es) **secrétaire(s) de séance :**  
M. GIL Olivier

17 mars 2026
et publication du
17 mars 2026

**AFFECTATION DES RESULTATS 2025**

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence du maire, après avoir approuvé le compte financier unique de l'exercice 2025 le 13 mars 2026,

**Considérant** qu'il y a lieu de prévoir l'équilibre budgétaire,  
**Statuant** sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2025  
**Constatant** que le compte administratif fait apparaître :

- un excédent de fonctionnement de :	15 757,14
- un excédent reporté de :	31 171,77
Soit un excédent de fonctionnement cumulé de :	46 928,91
- un excédent d'investissement de :	104 541,00
- un déficit des restes à réaliser de :	0,00
Soit un excédent de financement de :	104 541,00
<b>DÉCIDE</b> d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2025 comme suit :	
RÉSULTAT D'EXPLOITATION AU 31/12/2025 : EXCÉDENT	46 928,91
AFFECTATION COMPLÉMENTAIRE EN RÉSERVE (1068)	0,00
RÉSULTAT REPORTÉ EN FONCTIONNEMENT (002)	46 928,91
<hr/>	
RÉSULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTÉ (001) : EXCÉDENT	104 541,00

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.

Ont signé Le Maire  
Pour extrait certifié conforme.  
Fait à Curtil-sous-Buffières

Le Maire PERROUSSET Robert

